La coopération et les relations franco-québécoises

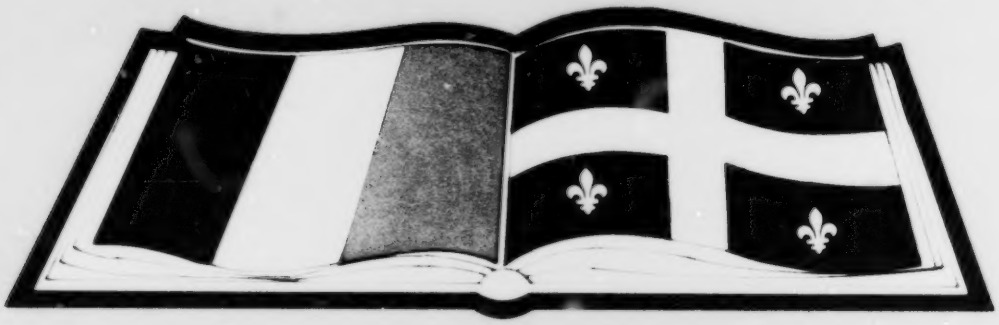

Bilan 1984 – 1985

Québec

86-01703/

COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE

BILAN 1984-1985

Le texte qui suit constitue le bilan des activités de la coopération franco-québécoise pour l'année 1984-1985. Il présente une brève description des principaux programmes et en énumère les réalisations les plus significatives. Il fait suite à la présentation, en 1982, par le ministère des Affaires intergouvernementales d'un bilan historique des vingt dernières années de la coopération suivi de bilans annuels publiés à la fin des deux années suivantes.

Le ministère des Affaires intergouvernementales est devenu, en mars 1984, le ministère des Relations internationales du Québec.

Le ministère du Commerce extérieur a participé à la préparation des textes ayant trait à la coopération industrielle et aux échanges commerciaux.

BILAN DE LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE - 1984-1985

TABLE DES MATIÈRES

Page

CONTEXTE HISTORICO-POLITIQUE

Quelques jalons historiques des relations franco-québécoises..... 1

Modes de fonctionnement et mécanismes des relations franco-québécoises.....5

Visites ministérielles.....7

Faits saillants de la visite officielle au Québec du Premier ministre Fabius (novembre 1984) 13

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les échanges commerciaux 17

La coopération industrielle 23

Centre québécois des coopérations industrielles 23

Créations d'entreprises.....25

ACTIM - APEX 26

Accords industriels.....27

Recherche industrielle et innovation technologique.....28

Le groupe franco-québécois de coopération économique.....29

Soutien au développement économique.....29

La Coopération économique sectorielle 31

Agriculture, agro-alimentaire et pêches maritimes.....31

Biotechnologies.....32

Électronique, informatique et leurs applications.....33

Énergie.....36

Environnement.....36

Forêts.....38

Ressources minérales.....38

Télédétection.....39

Transports.....40

ÉDUCATION ET CULTURE

La coopération en éducation 42

Enseignement supérieur et recherche 42
Enseignement technologique supérieur 47
Formation permanente et professionnelle 48
Éducation primaire et secondaire 49

La Coopération Culturelle 51

Livre et littérature 51
Arts visuels et arts d'interprétation 54
Principaux événements culturels 58

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES 60

Affaires sociales 60
Recherche médicale 61
Séjours de médecins en France et au Québec 62

AUTRES SECTEURS

Langue française 64
Communication 66
Loisir, jeunesse, sport, protection de la nature 68
Coopération institutionnelle 70

ASSOCIATIONS QUÉBEC/FRANCE ET FRANCE/QUÉBEC 74

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE 76

QUELQUES JALONS HISTORIQUES DES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

1882 - Nomination du premier agent du Québec en France, Hector Fabre.

1961 - Première visite officielle du Premier ministre Jean Lesage en France.
- Inauguration de la Maison du Québec à Paris.

1964 - Première entente internationale franco-québécoise entre le ministère de la Jeunesse du Québec et l'Association pour l'organisation des stages en France (devenue l'ACTIM).
- La Maison du Québec acquiert le statut de Délégation générale conférant un lien direct auprès du gouvernement français avec les privilèges et immunités habituellement accordés aux ambassades.

1965 - Entente de coopération en éducation prévoyant notamment la création de la Commission permanente de coopération qui deviendra le principal instrument de coordination et de décision pour l'ensemble des activités de coopération entre les deux gouvernements.
- Entente de coopération culturelle.

1967 - Visite au Québec du général De Gaulle.
- Procès-verbal de coopération entre les deux gouvernements, appelé "Accord Johnson/Peyrefitte", qui étend la coopération à l'ensemble des secteurs d'activités.

1968 - Création de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (O.F.Q.J.).

1974 - Visite officielle en France du Premier ministre Bourassa.
- Relevé des décisions entre les deux gouvernements, appelé "Accord Bourassa/Chirac" qui donne une nouvelle impulsion à la coopération franco-québécoise.
- Arrangement relatif à la protection sociale des participants à la coopération franco-québécoise.

1977 - Première visite officielle en France du Premier ministre Lévesque.
- Principe d'une rencontre annuelle des Premiers ministres alternativement en France et au Québec.
- Développement de la coopération économique, notamment dans les secteurs des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des mines.
- Entente sur un programme quinquennal d'exploration du cuivre
- au Québec (Monory/Bérubé).
- Entente d'échanges et de coopération technique dans le domaine des accords industriels entre l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) de France et le gouvernement du Québec (ministère de l'Industrie et du Commerce).
- Entente sur l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative.
- Entente sur l'édition et la diffusion entre l'Éditeur officiel du Québec et l'Imprimerie nationale de France.

1979 - Visite officielle du Premier ministre Barre au Québec.
- Priorité accordée à la coopération économique, scientifique et technique, notamment l'agro-alimentaire, les pêches maritimes, les ressources minérales, les énergies nouvelles et l'amiante.
- Développement de la coopération en matière de télévision: TVFQ et coproduction cinématographique dans le domaine éducatif et scientifique.
- Entente de réciprocité en matière de sécurité sociale.

1980 - Visite officielle du Premier ministre Lévesque en France.

- Priorité accordée à la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et des industries du futur: nouveaux programmes de recherche industrielle et d'innovation technologique, appliqués surtout aux PME; échanges dans des disciplines comme la biotechnologie, l'informatique, etc.
- Entente créant le Centre de promotion des coopérations technologiques et industrielles françaises et québécoises (sections à Paris et à Montréal).
- Accord de coopération entre l'Institut de développement industriel de France et la Société de développement industriel du Québec.

1982 - Visite officielle du Premier ministre Mauroy au Québec.

- Le Premier ministre Mauroy donne des assurances claires et précises concernant la continuité de la politique extérieure française envers le Québec: relations privilégiées et présence du Québec à toutes les instances existantes ou à venir de la francophonie.
- Signature de quatre accords (biotechnologies, informatique, télématique et normalisation du contrôle et de la qualité des produits industriels) et moyens accrus pour le programme recherche et innovation technologique, au profit des PME.
- Série de mesures en faveur du français, langue scientifique.
- Renouvellement de l'entente en matière de télévision (TVFQ).
- Création d'un programme de bourses d'études et de stages, prioritairement réservé aux disciplines reliées à la coopération scientifique et technologique.
- Priorité accordée aux jeunes travailleurs dans les activités de l'O.F.Q.J.

1983 - Visite officielle du Premier ministre Lévesque en France.

1984 - Visite officielle du Premier ministre Fabius au Québec.

1985 - Célébration par les gouvernements français et québécois du vingtième anniversaire de la signature de la première entente de coopération en éducation.

MODES DE FONCTIONNEMENT ET MÉCANISMES DES RELATIONS FRANCO-QUÉBÉCOISES

Les relations franco-québécoises sont fondées sur trois ententes intergouvernementales, particulièrement celle sur l'éducation signée à Québec le 27 février 1965 par les ministres de l'Éducation de France et du Québec, et celle sur la culture, signée à Québec le 24 novembre 1965 par le ministre des Affaires culturelles du Québec et l'ambassadeur de France au Canada. Ces ententes engendrèrent plusieurs accords de divers types entre les deux gouvernements et leurs institutions.

Les relations franco-québécoises s'expriment dans des rapports directs entre les deux gouvernements et leurs administrations.

Rapports politiques

Les Premiers ministres français et québécois se rencontrent annuellement, une année en France et l'autre au Québec.

Un certain nombre de visites ministérielles sont également effectuées de part et d'autre.

Rapports diplomatiques

Le Consulat général de France à Québec est le représentant direct du gouvernement français auprès du gouvernement québécois.

La Délégation générale du Québec à Paris représente directement le gouvernement du Québec auprès du gouvernement de la France.

Rapports administratifs

La Commission permanente franco-québécoise est chargée de la coordination et de la mise en oeuvre de l'ensemble des programmes de coopération. Elle se réunit deux fois par année. En début d'année, elle évalue les diverses actions et détermine les orientations pour l'année à venir. À la fin de l'année, elle examine le fonctionnement de la coopération et attribue les moyens nécessaires pour la réalisation des programmes.

Les conseils d'orientation

Créés par la Commission permanente en 1979, les conseils d'orientation, qui regroupent des hauts fonctionnaires des ministères sectoriels, ont un pouvoir de recommandation auprès de la Commission dans chacun de leurs secteurs respectifs. Lors de sa session de mars 1983, la Commission permanente a décidé que les conseils d'orientation se réuniraient dorénavant tous les deux ans. Il existe six conseils d'orientation: "Éducation", "Formation permanente et professionnelle", "Enseignement supérieur et Recherche", "Santé et Affaires sociales", "Loisirs, Communications et Culture" et enfin "Coopération technique (économique)".

Selon les besoins, des mécanismes de concertation sont créés: Groupe franco-québécois de coopération économique (CFQCE), Comité franco-québécois de coopération linguistique et comités ad hoc sectoriels.

VISITES MINISTÉRIELLES

(AVRIL 1984 À MARS 1985)

Les nombreuses visites ministérielles de part et d'autre reflètent l'excellence des relations politiques et la vigueur de la coopération entre les deux gouvernements. Ces visites de travail ont permis d'explorer de nouvelles avenues de coopération et d'amorcer, dans plusieurs cas, de nouveaux programmes conformes aux priorités établies par les deux Premiers ministres lors de leurs dernières rencontres.

Visites ministérielles québécoises en France

DATE	MINISTRE	OBJET
Avril 1984	René LÉVESQUE Premier ministre	Visite non officielle du Premier ministre à Saint-Malo. Cérémonie de départ des Grands Voiliers. Inauguration de la Place du Québec à Saint-Malo.
Mai 1984	Yves DUHAIME Énergie et Ressources	Entretiens avec son homologue, le ministre Jean Auroux, et le Secrétaire d'État aux Forêts, monsieur René Souchon. Deux ententes de coopération sont signées en présence des ministres, entre Gaz Métropolitain et Gaz de France et SOQUIP et Gaz de France.

Juin 84	Camille Laurin Vice-Premier ministre Affaires sociales	Entretien avec son homologue, M. Pierre Bérégovoy. Rencontres avec des responsables des services hospitaliers, de l'emploi pour les jeunes.
Juin 84	Gilbert Paquette Science et Technologie	Séances de travail avec les dirigeants du Musée de la Villette, du Centre national d'études des télécommunications et du Centre interuniversitaire de micro-électronique.
Septembre 84	Clément Richard Affaires culturelles	Remise des prix de la Transat Tag. Rencontre avec son homologue, le ministre Jack Lang. Suivi du Colloque franco-québécois sur la culture. Exposition Picasso à Montréal.
Septembre 84	François Gendron Aménagement et Développement régional	Rencontres avec ses homologues, les ministres Gaston Deferre et Pierre Joxe. Entretiens avec les responsables français de la Décentralisation. Rencontres avec des Préfets et des Présidents de Conseils régionaux et généraux.

Septembre 84	Pierre-Marc Johnson Justice et Affaires intergouvernementales canadiennes	Rencontre avec son homologue, M. Robert Badinter. Entretiens avec plusieurs personnalités politiques françaises.
Octobre 84	Guy Chevrette Loisir, Chasse et Pêche	Participation aux cérémonies françaises du jumelage des Parcs du Saguenay et des Cévennes.
Octobre 84	Bernard Landry Relations internationales et Commerce extérieur	Entretien avec le Premier ministre de France, M. Laurent Fabius. Participation au Conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Inauguration de la fontaine à la Place du Québec. Lancement de la série "Légendes du Monde".
Février 85	Jean-François Bertrand Communication	Rencontre à Paris sur TV5, en provenance de la Conférence des ministres de la Communication qui s'est tenue au Caire.
Mars 85	Marcel Léger Tourisme	Rencontre avec son homologue, le ministre Crépeau. Discussion sur nouveau programme en matière de tourisme.

Visites ministérielles françaises au Québec

DATE	MINISTRE	OBJET
Avril 84	Jack RALITE Emploi	Séance de travail avec son homologue, madame Pauline Marois, et rencontres avec les ministres Bernard Landry et Yves Bérubé. Mise en oeuvre d'une coopération sous le thème:"Mutation technologique et emploi".
Avril 84	Michel ROCARD Agriculture	Le ministre est accompagné d'une délégation de PDG d'entreprises agro-industrielles. Rencontre avec le Premier ministre Lévesque et avec les ministres Jean Garon, Bernard Landry et Yves Duhaime. Les séances de travail auxquelles les ministres participent permettent une relance majeure de la coopération en agriculture.
Juin 84	Jack Lang Culture	Rencontre avec le P.M. Lévesque et les ministres Clément Richard et Bernard Landry. Participation au Colloque franco-québécois sur la culture. Vernissage de l'Exposition "La Renaissance et le Nouveau Monde".

Juillet 84	Huguette Bouchardeau Environnement et Qualité de la Vie	Participation à la Cérémonie de jumelage des Parcs Saguenay et Cévennes.
Septembre 84	Huguette Bouchardeau	Relance de la coopération avec son homologue de l'Environnement, M. Adrien Ouellette.
Septembre 84	Michel Crêpeau Commerce, Artisanat, Tourisme	Séance de travail sur la coopération en matière de tourisme.
Octobre 84	Alain Calmat Jeunesse et Sports	Coprésidence avec son homologue québécois, M. Guy Chevrette, au Conseil d'administration de l'OFQJ. Séance de travail avec le ministre Michel Clair sur la coopération dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse.
Novembre 84	Laurent Fabius Premier ministre	Entretien avec le P.M. Lévesque. Rencontre avec plusieurs ministres québécois.

Novembre 84	Catherine Lalumière Consommation	Rencontre avec le ministre de l'Habitation et de la Protection du Consommateur, monsieur Jacques Rochefort. Rencontre à l'Office de la Protection du consommateur.
Janvier 85	Haroun Tazieff Prévention des risques naturels et technologiques majeurs.	Rencontre avec le ministre Pierre-Marc Johnson et le ministre Rodrigue Biron. Rencontre à l'Hydro-Québec, Protection civile, etc...

FAITS SAILLANTS
DE LA VISITE OFFICIELLE AU QUÉBEC
DU PREMIER MINISTRE LAURENT FABIUS
(Novembre 1984)

La première visite officielle à l'étranger du Premier ministre de France, monsieur Laurent Fabius, s'est effectuée dans le cadre des rencontres annuelles des Premiers ministres de France et du Québec. Pour cet occasion, le Premier ministre français était accompagné de monsieur Hubert Curien, ministre de la Recherche et de la Technologie, de monsieur Alain Calmat, ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports, de monsieur Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des Techniques de la Communication, de monsieur Jean Auroux, secrétaire d'État chargé des Transports, et de monsieur Guy Lengagne, secrétaire d'État chargé de la Mer.

Au cours des diverses rencontres et séances de travail qui ont eu lieu lors de cette visite, les deux Premiers ministres ont fait l'examen des relations et de la coopération entre le Québec et la France depuis la dernière rencontre annuelle des Premiers ministres français et québécois. Les deux chefs de gouvernement se sont réjouis des résultats enregistrés et ont convenu pour la prochaine année de faire avancer les dossiers suivants, notamment:

Économie

Les deux parties étudieront attentivement les retombées économiques pour le Québec des investissements français au Canada dans le domaine de l'automobile. Les négociations se poursuivront concernant plusieurs dossiers relatifs aux transports, au tourisme, aux sports d'hiver et à l'agro-alimentaire.

Communications

Les efforts seraient accrus en faveur de la participation québécoise à TV5 et au plan de câblage de la France.

Jeunesse

Les deux parties récompenseront 40 jeunes lauréats québécois et français qui se seront illustrés dans le domaine de la Science et de la Technologie. Ces récompenses permettront à certains d'effectuer un voyage à Kourou en Guyanne pour le lancement de la fusée rianne et à d'autres de visiter les installations de la Baie-James. James.

Recherche, Science et technologie

La priorité sera donnée à la biotechnologie et aux implications industrielles des projets en cours. Il a été également convenu d'intensifier les échanges d'information entre la Cité des sciences et des techniques de la Villette en France et la Maison des sciences et des technologies du Québec.

Francophonie

Le groupe d'action et de réflexion sur les enjeux de la francophonie, présidé par messieurs Harvey et De Saint-Robert, a fait rapport aux Premiers ministres de l'état d'avancement de ses travaux. Il a été décidé de privilégier trois domaines particulièrement sensibles qui sont:

. La coopération linguistique et terminologique qui doit promouvoir l'évolution et l'enrichissement du français.

. L'informatique et la micro-informatique, particulièrement en ce qui regarde la production, l'échange et la commercialisation des matériels, logiciels et prologiciels.

. Les industries culturelles en associant des industriels français et québécois pour la recherche, la conception et la fabrication de produits d'intérêt commun.

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

La nature et la structure des économies française et québécoise sont fort différentes. L'économie française est structurée et orientée surtout en fonction du marché européen et africain; celle du Québec, en fonction du marché nord-américain. Entre 1981 et 1984, le jeu des taux de change a nettement favorisé la France, le dollar canadien ayant perdu 8% de sa valeur, tandis que le franc en perdait 60% au cours de la même période.

Dans un souci de rééquilibre de la balance de paiements en France, et pour engager un processus de désinflation, la France a appliqué un train de mesures d'austérité visant à tasser les dépenses de consommation et à favoriser la reprise des investissements.

En dépit de l'impact négatif de ces facteurs macro-économiques, on observe, en 1984, une vitalité exceptionnelle des échanges commerciaux entre le Québec et la France.

Cette recrudescence, comparativement à la situation des trois années antérieures, témoigne de l'influence positive de l'amélioration de la coopération et des relations franco-québécoises.

Volume des échanges

Après avoir diminué de $ 337 millions à $ 211,9 millions de 1980 à 1983, les exportations du Québec vers la France se chiffrent en 1984 à $ 252,3 millions, marquant une croissance de 19% sur l'année précédente.

Parallèlement, les importations en provenance de France ont enregistré un vif regain en 1984 et se chiffrent à 674,5 millions de dollars, soit une progression de 43,7% par rapport à 1983.

Les grands dossiers d'implantation industrielle française au Québec ont joué un rôle moteur dans l'intensification de nos échanges avec la France. Ainsi, de 1981 à 1984, la part relative du Québec dans les exportations du Canada vers la France est passée de 25,3% à 34,5%.

Les produits

Les produits québécois les plus performants dans nos échanges avec la France en 1984 sont les autres minéraux non métalliques, avec une croissance de 40,7%, les tubes électriques et semi-conducteurs (+54%), la machine et le matériel de bureau (+33,5%) et les moteurs d'avion et pièces (+57,3%)

On observe une nette modification de la structure de nos exportations vers la France. La proportion des exportations de produits finis sur nos exportations totales est passée de 21% en 1979 à 31% en 1984, suivant une croissance annuelle moyenne de 8,1% de ces produits comparativement à 4,5% pour l'ensemble des exportations québécoises vers la France.

TABLEAU I

ÉCHANGES COMMERCIAUX DU QUÉBEC AVEC LA FRANCE

1981 - 1984

000,000$

	1981	1982	1983	1984
Exportations à destination de la France	255,2	259,7	211,9	252,2
Variation en %		-2,5	-18,4	19,0
Rapport Québec/Canada en %	25,3	34,4	32,4	34,5
Importations en provenance de la France	438,7	456,6	469,4	674,5
Variation en %		6,2	2,8	43,7
Rapport Québec/Canada en %	49,9	52,0	55,8	55,3

SOURCES: - BSQ, Exportations du Canada chargées au Québec par pays, 1981-1984
Importations du Canada dédouanées au Québec par pays, 1981-1984

- Direction de la politique commerciale, ministère du Commerce extérieur

TABLEAU II

VALEUR DES EXPORTATIONS CHARGÉES AU QUÉBEC À DESTINATION DE LA FRANCE

Selon les principaux produits
1982 - 1984

Autres minéraux non métal. bruts	19,9	20,7	39,4	15,6	40,7
Amiante non-manufacturée	21,7	20,1	18,2	7,2	-8,4
Tubes électr. et semi-cond.	7,5	6,2	17,8	7,1	54,1
Engrais et matières fertil.	0,01	5,1	17,3	6,9	4059,3
Minerais concentrés déchets de fer	28,8	26,7	17,3	6,9	-22,5
Pâtes de bois et pâtes similaires	24,5	13,7	17,1	6,8	-16,5
Machines et matériel de bureau	8,3	8,7	14,8	5,9	33,5
Moteurs d'avion et pièces	5,9	7,6	14,6	5,8	57,3
Bois d'oeuvre	16,7	14,7	14,5	5,7	-19,2
Cuivre et alliages	16,1	18,9	9,6	3,8	-22,8
TOTAL: Principaux produits	157,5	142,4	180,0	71,6	8,8
TOTAL: Tous les produits	259,7	211,9	252,2	100,0	-7,45

SOURCES: - BSQ, Exportations du Canada chargées au Québec par pays, 1982-1984

- Direction de la politique commerciale, ministère du Commerce extérieur

TABLEAU III

VALEUR DES IMPORTATIONS DÉDOUANÉES AU QUÉBEC EN PROVENANCE DE LA FRANCE

Selon les principaux produits
1982 - 1984

PRODUITS	1982	1983	1984	POIDS (%)	TAUX
Boissons alcool. fermen.	38,5	32,5	51,2	7,6	15,3
Livres et brochures	27,7	33,3	35,1	5,2	12,6
Voitures part. et chassis	0,2	0,1	27,9	4,1	1081,1
Tôles, feuilles, feuilles d'acier	13,9	15,4	26,1	3,9	37,3
Vêtements de dessus	14,1	17,0	22.6	3,3	26,6
Barres et tiges en acier	13,7	9,2	16,8	2,5	10,7
Journaux, revues et périodiques	11,2	9,8	16,3	2.4	20,6
Boissons alcooliques distillées	13,4	12,0	15,5	2,3	7,5
Pneus neufs	6,9	6,4	15,1	2,2	47,9
Articles de toilette et préparation de protection	9,5	12,8	14,8	2,2	24,8
TOTAL: Principaux produits	149,1	148,5		35,8	27,3
TOTAL: Tous les produits	456,6	469,4		100,0	21,5

SOURCES:- BSQ, Importations du Canada dédouanées au Québec par pays, 1982-1984

- Direction de la politique commerciale, ministère du Commerce extérieur

TABLEAU IV

ÉVOLUTION DANS LA STRUCTURE DES ÉCHANGES

1979 - 1984

	1979	1984	Taux de croissance moyen annuel 1979-1984
Animaux vivants, aliments, provendes	15%	7%	- 14,1%
Matières brutes non comestibles	36%	31%	- 2,9%
Matières travaillées	28%	31%	2,1%
Produits finis	21%	31%	8,1%
TOTAL:	100.0% 201 943	100,0% 252 166	4,5%

LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Les efforts déployés par les parties québécoise et française au cours des dernières années ont fait de la coopération industrielle un important volet de l'ensemble de la coopération franco-québécoise.

Chaque année, on peut compter plusieurs créations de sociétés à co-participation franco-québécoises et un nombre imposant d'accords industriels. Ces réalisations sont redevables en particulier au programme ACTIM/MCE, au programme de recherche et d'innovation technologique créé pour les PME et aux programmes économiques sectoriels portant notamment sur les biotechnologies, l'énergie, l'environnement et l'agro-alimentaire.

CENTRE QUÉBÉCOIS DES COOPÉRATIONS INDUSTRIELLES

Créé en 1981, le Centre québécois des coopérations industrielles (CQCI) a pour mission de diffuser et promouvoir les technologies québécoises et d'aider les industriels français et québécois à conclure des ententes de coopération technologique.

Le CQCI est relié aux principales banques de données internationales. Ainsi, son service de recherche est en mesure de faire le point sur l'état de l'innovation technologique tant au Québec qu'en France.

Le CQCI organise des séances d'information et des séminaires dans les secteurs où le Québec s'est doté d'une technologie avancée. Il diffuse la revue "Le marché technologique" publiée par le ministère québécois du Commerce extérieur et publie un bulletin qui fait état de la recherche et du développement technologique au Québec.

Par ailleurs, le CQCI conseille les industriels français et québécois dans la recherche de partenaires technologiques et sur les différentes étapes menant à la conclusion d'un accord industriel.

Depuis le début des années 80, plusieurs accords industriels ont été conclus entre partenaires français et québécois. Les principaux secteurs qui ont fait l'objet d'ententes sont: l'aéronautique, l'agro-alimentaire, l'ameublement, la biotechnologie, la chimie, la construction, l'emballage, la manutention, l'énergie, l'informatique, le logiciel, la machinerie agricole, le métal ferreux, le non-ferreux, les mines, la géologie, le papier, la foresterie, les pêches, les produits électriques, la télédistribution.

Principales réalisations

- Participation aux Salons VECTRA de Lille et Dijon, PHIRAMA à Marseille, SITEF à Toulouse et à INNOVA 85;

- Identification des potentialités technologiques susceptibles de déboucher sur des coopérations industrielles par des études ergonomiques, des études sur les semences de pommes de terres, sur la câblodistribution, sur la distribution du gaz en France, la restauration, la charcuterie industrielle, la purge des gaz dans les fenêtre scellées, le textile, l'homéopathie, le nucléaire, l'amiante, l'épuration des eaux usées, l'électricité sans fil, la récupération d'énergie à partir d'ordures ménagères, les matériaux composites, la fibre optique, la récupération de métaux précieux, l'informatique, les logiciels, les caméras, le béton de résine, les plastiques, etc.

- Implication du CQCI dans l'organisation des missions régionales.

Perspectives

Pour amplifier nos efforts de promotion de la technologie québécoise et favoriser la recherche de partenaires technologiques, le CQCI organisera des séminaires dans les secteurs suivants: câblodistribution, logiciels, énergie, aéronautique, pâtes et papiers, mines, communications et lasers.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

En 1984, vingt-deux demandes d'autorisation de créations d'entreprises au Québec en provenance de France ont été acceptées. Sept projets concernent les secteurs industriels: produits électriques (3), produits métalliques (1), maroquinerie (1), papier (1), vêtements (1). Onze projets sont reliés au secteur commercial et quatre projets se réaliseraient dans les services.

Parmi les créations d'entreprises réalisées, mentionnons, à titre d'exemple:

- ALPHATEC investira 100 000$ pour la fabrication de film plastique servant à couvrir les métaux;
- BEGHINSAY réalisera un investissement de 15 millions $ pour la fabrication de produits sanitaires en association avec Papiers Cascades;
- LUREM créera dix emplois par un investissement dans la machinerie à bois combinée;
- SINORG a créé avec ACSI une entreprise SINORG INC. dans le domaine de l'informatique spécialisé dans le secteur hospitalier;
- FONDERIE DE NOYENT et FONDREMY ont créé la fonderie CUBECO.

ACTIM

Co-financé par la partie française et québécoise, ce programme de 360 000$ (programme ACTIM-MCE) a comme objectif de contribuer au développement de la coopération et des échanges techniques, industriels et économiques entre les hommes d'affaires français et québécois.

Du 1er avril 1984 au 31 mars 1985, 96 missions impliquant 154 participants de part et d'autre ont été réalisées dans les deux sens dans le cadre de ce programme. Ce constat dépasse largement les réalisations des années antérieures.

Quant aux résultats, pour cette même période, 14 entreprises françaises et québécoises ont réalisé des accords industriels, soit sous forme de fabrication sous licence, de cession de savoir-faire ou d'accord de distribution.

APEX

Le nombre d'Apex sur la France a évolué comme suit:

1981-1982:	30 demandes
1982-1983:	85 demandes
1983-1984:	90 demandes
1984-1985:	90 demandes

Ces chiffres témoignent eux aussi d'une recrudescence du courant des affaires avec la France.

ACCORDS INDUSTRIELS

Les différents programmes mis en oeuvre dans le cadre de la Commission permanente franco-québécoise ou sous l'égide du MCE (ACTIM-APEX) ont permis la réalisation d'un certain nombre d'accords industriels favorisant le transfert technologique dans plusieurs secteurs notamment celui des hautes technologies.

Aviatech

Un accord a été signé avec la firme française l'Hôtellier-Monrichard en vue de la fabrication dans l'usine d'Aviatech d'éléments de conteneurs servant au transport de fusées (vers l'Allemagne de l'Ouest).

Institut Armand Frappier

L'Institut Pasteur de France fabrique sous licence un vaccin de l'Institut Armand Frappier et le distribue sur une base exclusive en France.

Laboratoires Upsilon D.B. Inc.

Une entente vient d'être signée avec une firme française qui fabriquera sous licence le matériel serricole et le matériel de conservation d'énergie d'Upsilon.

Pétro-Sun International

Un "joint venture" a été réalisé entre Pétro-Sun et la firme française Solfil par lequel cette dernière viendra aider Sun-Trip (division de la fabrication de Pétro-Sun) dans la fabrication des ailettes de Pétro-Sun. Solfil a acheté des parts de Pétro-Sun.

RECHERCHE INDUSTRIELLE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Ce programme a été créé en 1981 au profit des petites et moyennes entreprises (PME) qui ne disposent pas ou que de peu de structures et de budgets de recherche et de développement. Il a pour objectifs: de favoriser les innovations technologiques par la mise au point, l'amélioration ou l'adaptation de produits ou de procédés industriels; de développer la recherche industrielle conjointe par le rapprochement de PME des deux pays pour la création et la commercialisation de nouveaux produits.

L'aide financière octroyée peut atteindre, sur deux ans, jusqu'à 75% des dépenses admissibles encourues par l'entreprise pour son projet de recherche. Cette subvention ne peut toutefois excéder 150 000,00$ ou 750 000 FF.

Dossiers 1984-85

- Projet de coopération entre les entreprises ICCAM (québécoise) et ADEPA (française) pour la conception de logiciels CAO/FAO. Aide prévue à ICCAM: 150 000$

- Projet de développement d'une unité d'imprimerie de contenants thermoformés en polypropylène entre MECANABEC (québécoise) et HELLION FRANCE. L'entente intervenue prévoit également la mise sur pied conjointe d'une troisième société en Europe pour la commercialisation des systèmes d'imprimerie. Aide prévue à Mécanabec: 150 000$.

- Projet de développement conjoint entre Aviatech (québécoise) et SERMI AERO (française), d'un fauteuil d'avion, type exécutif, multifonctionnel, fabriqué en matériaux composites. Aide prévue à Aviatech: 145 500$.

LE GROUPE FRANCO-QUÉBÉCOIS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Ce Groupe qui existe depuis dix ans a connu depuis sa création une certaine évolution qui témoigne des changements importants intervenus dans les relations économiques avec la France.

À l'occasion de la rencontre des Premiers ministres de France et du Québec, les deux gouvernements ont souhaité donner à ce groupe un rôle accru dans la gestion des dossiers de coopération économique avec la France comme instrument de coordination et de concertation.

Ce groupe sera désormais l'enceinte privilégiée pour lever les obstacles majeurs dans la réalisation des grands dossiers économiques franco-québécois.

À la dernière réunion du Groupe, tenue le 8 février 1985 à Québec, 21 dossiers, considérés comme majeurs pour les deux parties, ont fait l'objet de discussions.

Ces dossiers sont tous porteurs de retombées économiques intéressantes pour les deux économies.

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ce programme reconnu prioritaire par les deux gouvernements a pour objectifs de: sensibiliser les participants aux possibilités technologiques et industrielles offertes par le pays d'accueil afin de favoriser les accords industriels et les transferts de technologie; faire découvrir concrètement à un dirigeant d'entreprise le fonctionnement d'une PME outre-atlantique. Il a connu un essor remarquable depuis sa création et témoigne d'une grande popularité auprès du milieu industriel.

Principales réalisations en 1984-85

Une cinquantaine de personnes dont plus de 35 industriels appartenant à divers secteurs de notre industrie ont participé cette année aux échanges.

Missions de sensibilisation

Les thèmes étudiés par les participants québécois sont les bio-industries; la valorisation de la biomasse; les plastiques techniques; le béton polymère; le parc industriel et les industries de récupération et de recyclage; le tourisme d'activités et l'hébergement; le développement industriel dans le domaine des véhicules motorisés, pièces et accessoires; les nouvelles technologies dans le domaine des équipements agricoles; l'analyse de certains produits touristiques et modes de gestion.

Échanges de dirigeants de PME/PMI

Ce programme d'échanges PME/PMI, après un ralentissement au cours de 1984, a connu une toute nouvelle vigueur en début de 1985.

- La Société québécoise LES BISCUITS LECLERC a été jumelée à la société française BISCUITERIE VANDER de la ville de Comines.

- La compagnie québécoise PLASTIQUES GAGNON INC. a été jumelée à la société française MAPLABAM SARL de la ville de Tourcoing.

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE SECTORIELLE

La coopération économique, scientifique et technique touche à presque tous les secteurs d'activités. Les sujets traités ici, par ordre alphabétique, donnent un aperçu des programmes en vigueur ainsi que des réalisations les plus significatives dans leur domaine respectif.

AGRICULTURE, AGRO-ALIMENTAIRE ET PÊCHES MARITIMES

La coopération dans ce secteur a impliqué en 1984 environ 25 participants sur des thèmes touchant l'amélioration des élevages bovins, chevalins et apicoles, la production en pépinière, la qualité de la semence de pommes de terre, les contrôles épidémiologiques, les soins vétérinaires et la distribution des produits vétérinaires. Un effort important a aussi été entrepris visant à rapprocher des firmes québécoises et françaises liées à l'industrie de transformation des produits alimentaires. Enfin, les travaux préparatoires à la tenue d'un séminaire franco-québécois sur le lait et ses dérivés ont été amorcés.

Perspectives

En 1985 se poursuit la concrétisation des orientations définies lors de la rencontre en avril 1984 des ministres français et québécois de l'Agriculture, à savoir:

- la tenue du séminaire franco-québécois sur le lait;
- la coopération agro-industrielle, notamment dans les bio-industries;

. l'introduction de l'informatique à la ferme et dans les systèmes d'enchères;

. les échanges commerciaux;

. le transfert de connaissance et aide à la formation.

BIOTECHNOLOGIES

La mise sur pied d'un programme de coopération franco-québécois dans le domaine des biotechnologies a été décidée avec l'accord des gouvernements français et québécois par la Commission permanente de la coopération franco-québécoise, lors de sa 32ième session du 11 novembre 1981. Les objectifs de ce programme sont le développement des biosciences par le soutien de projets conjoints de recherche permettant la formation de chercheurs; le développement de bioindustries en favorisant le transfert des connaissances et en permettant la réalisation de projets conjoints universités-industries; le soutien à l'information réciproque par la mise sur pied de cours de formation.

Le programme franco-québécois de biotechnologies supporte actuellement sept projets de recherche qui sont à différents stades de réalisation. Dans tous les projets en marche, on retrouve le même intérêt de déboucher éventuellement sur un transfert industriel. La poursuite de ces projets permet la formation aux cycles supérieurs d'une main-d'oeuvre spécialisée qui fera progresser les biotechnologies dans leur ensemble. Le programme organise aussi à chaque année un cours de formation. Celui de 1984, qui s'est déroulé à Québec, a offert à une trentaine d'étudiants (tes) - chercheurs de la France et du Québec un apprentissage tant théorique que pratique sur le génie génétique. Le programme a aussi permis d'accorder du côté québécois une subvention de 136 000$ répartie

sur six projets qui présentent la plus grande probabilité de développement industriel: Institut Armand Frappier - Institut Pasteur, Université Laval-INRA, Université Laval - INSERM, Université McGill-INRA, Université McGill-Université de Compiègne, Université de Sherbrooke-INRA.

ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE ET LEURS APPLICATIONS

Bibliocom/Badicom

Bibliocom/Badicom est un service de contrôle bibliographique international en langue française portant sur la communication, composé d'un répertoire imprimé annuel (Bibliocom) paraissant depuis 1976 et d'une base de données correspondante (Badicom) comprenant à ce jour près de 10 000 notices.

Ce service est sous la responsabilité du département d'information et de communication de l'Université Laval. Les objectifs des instigateurs du projet visent à répondre au besoin d'information en communication des chercheurs, étudiants, professeurs, administrateurs et du public au sein de la francophonie et dans le monde, tout en créant un réseau d'information et de production entre chercheurs francophones en communication.

En 1984-85, un montant de 22 000$ a été versé à cet organisme. Cette subvention, renouvelable pour la prochaine année, servira à accroître le nombre de notices et à assurer le dynamisme de cette entreprise.

Informathèque

Le Centre québécois de banques d'information scientifique et technique (Informathèque) est une société sans but lucratif qui se spécialise dans l'élaboration de banques et de bases de données scientifiques et techniques à partir de médias informatiques. Informathèque participe à la création et au développement de bases de données québécoises et en assure la diffusion tant au Québec qu'à l'extérieur.

La coopération dans ce domaine a permis à Informathèque de conclure une entente avec la société française Télésystèmes-Questel pour le développement conjoint d'un logiciel servant à l'interrogation de banques de données scientifiques.

Le MRI a versé en 1984 à Informathèque sa dernière subvention de l'ordre de 50 000$. Cette subvention fait suite aux accords BARRE/LÉVESQUE de 1980 pour favoriser l'usage croisé des sources d'implantation scientifiques et techniques françaises et québécoises.

En 1984, le long processus de privatisation d'Informathèque a vu le jour. Suite à plusieurs mémoires conjoints du ministre des Communications et du ministre de la Science et de la Technologie, il y eut dissolution d'Informathèque et partage de ses responsabilités entre le ministère de la Science et de la Technologie et l'entreprise privée. La partie du mandat d'Informathèque concernant la création, le développement et la promotion de banques de données sera assurée à l'avenir par le ministère de la Science et de la Technologie.

L'autre élément du mandat concernant la diffusion des banques de données a été confié à une entreprise privée (IST/INFORMATHÈQUE) qui se voit ainsi octroyer, par entente, la diffusion de l'ensemble des banques de données gouvernementales du domaine public. C'est le ministère des Communications du Québec qui assure, pour le gouvernement, la gestion de cette entente.

SMIS-CNET

La Société micro-électronique industrielle de Sherbrooke (SMIS), rattachée à l'université du même nom a conclu une entente avec le Centre national d'étude et de télécommunication de Grenoble (CNET) pour l'adaptation en Amérique du logiciel français CASSIOPEE, spécialisé en conception assistée par ordinateur (CAO), capable de concevoir rapidement et à un moindre coût des puces électroniques très complexes.

Le stage d'un an d'un ingénieur de la SMIS, auprès du CNET de Grenoble, s'est terminé à la fin septembre 1984. Au cours de 1985, un autre stage de quatre mois a eu lieu à Grenoble. Il s'agissait d'un autre ingénieur de la SMIS qui allait se perfectionner sur le logiciel CASSIOPEE. Au cours de l'année 1984-85, les dirigeants de la SMIS ont effectué trois missions au CNET de Grenoble. L'année 1985-86 verra la fin de l'entente entre notre ministère et la SMIS.

ÉNERGIE

Au cours des dernières années, la coopération dans le domaine de l'énergie a privilégié des projets et des missions ayant pour objectif principal d'amener les industriels et autres intervenants directs québécois et français à mieux connaître leurs secteurs d'activité respectifs et à développer des liens suivis menant à des collaborations prenant la forme d'échanges d'information, de transferts de technologie et de projets conjoints.

Cette coopération a connu plusieurs succès et mené à des accords de collaboration entre sociétés françaises et québécoises. Elle a provoqué quelques investissements importants ou suscité des projets qui pourraient se concrétiser dans un avenir prochain, notamment en regard des technologies reliées à l'utilisation du gaz, de l'hydrogène, des torches au plasma et des pompes à chaleur. Au plan institutionnel, cette coopération a permis la mise en valeur et l'adaptation de méthodes d'analyse et de planification du secteur énergétique.

Perspectives

La coopération dans ce secteur prioritaire se poursuivra selon les mêmes grandes lignes en favorisant la participation des intervenants industriels, commerciaux et professionnels.

ENVIRONNEMENT

En 1984, huit québécois et neuf français ont participé à des échanges dans le secteur eau/environnement. Les échanges ont porté principalement sur les divers procédés de traitement des eaux

usées, la surveillance et la prévention des pollutions atmosphériques ainsi que la protection de l'environnement dans les principaux secteurs industriels.

Une entente de coopération a été conclue entre la banque de données française ECOTHEK et la banque québécoise ENVIDOQ. Par cette entente, les ministères de l'Environnement du Québec et de France s'engagent à échanger les informations à caractère méthodologique signalées dans chacune des banques. Cette coopération permettra de conforter le potentiel international d'information de langue française.

Un séminaire franco-québécois portant sur la formation des opérateurs et sur l'assistance télématique à la gestion des stations de traitement des eaux a été planifié avec le concours de spécialistes de la Fondation de l'eau de Limoges. Ce séminaire a lieu à Montréal au printemps 1985.

Perspectives

En septembre 1984, les ministres de l'Environnement de France et du Québec se sont rencontrés pour définir les priorités de la coopération franco-québécoise en environnement. Les échanges porteront prioritairement sur des préoccupations communes aux deux pays:

. les précipitations acides (méthodes de prélèvement et d'analyse, répercussions sur les milieux forestiers et aquatiques, réduction des émissions);

. les techniques de l'eau (formation professionnelle, gestion technique, amélioration des procédés de traitement);

. l'éducation en matière d'environnement (méthodes et expériences de sensibilisation, nouveaux outils pédagogiques);

. les banques de données et la diffusion de l'information scientifique francophone dans le domaine de l'eau.

FORÊTS

Les thèmes de la coopération dans le secteur forêt ont porté en 1984 sur l'administration des ressources forestières, l'amélioration de la qualité des bois de sciage, l'utilisation des bois de petit diamètre, la modernisation des scieries et des usines de pâtes, la maison à ossature de bois et, enfin, la coopération dans l'enseignement des sciences forestières. Douze personnes ont participé à ces échanges.

Perspectives

En 1985, un inventaire des recherches en biotechnologie liées à la forêt sera réalisé de part et d'autre. On explorera également les possibilités d'investissement dans le secteur des pâtes et papier et des industries de premières transformation. Enfin la coopération se poursuivra dans le domaine de la formation et sur la maison à ossature de bois.

RESSOURCES MINÉRALES

La coopération s'est poursuivie en ce qui a trait à la connaissance du processus de minéralisation de la Fosse d'Ungava. De plus, des échanges ont été amorcés avec le BRGM en France concernant l'application de l'hydrogéochimie à la prospection des gîtes cachés en milieu sédimentaire.

Le programme d'évaluation physiologique d'une fibre d'amiante modifiée s'est également continué. Par ailleurs, une mission française est venue au Québec analyser les conditions d'exploitation de l'amiante et le contrôle des particules dans l'atmosphère.

Perspectives

En 1985, la coopération se poursuit sur les actions déjà engagées tout en mettant l'accent sur une réflexion concernant les priorités à définir et les actions à privilégier dans le cadre de cette coopération pour les prochaines années.

TÉLÉDÉTECTION

Le programme de coopération en télédétection, en vigueur depuis 1983, s'est conforté en 1984 avec la participation de 13 québécois et de 8 français sur des thèmes à caractère méthodologique ou appliqué. Des échanges ont été réalisés sur les applications de la télédétection à la cartographie, les inventaires forestiers et agricoles, la géologie et les algues marines. Dans le domaine de la recherche, des projets conjoints entre universitaires sont en cours sur les modèles hydrologiques, les corrections atmosphériques et les mesures radiométriques. Le programme a également couvert des stages de fin d'études et permis des échanges sur des projets de publications scientifiques communes.

Signalons que le 27 juillet 1984 le Centre canadien de télédétection (CCT) signait un accord avec le Centre national d'études spatiales (CNES) concernant la réception des images du satellite SPOT. Une station de réception est en cours de construction sur les hauteurs de Gatineau afin de permettre la disponibilité des images dès le lancement du satellite prévu pour octobre 1985. Le Gouvernement du Québec a versé une subvention de 225 000$ à la

ville de Gatineau pour l'aménagement des voies d'accès à cette station. Cette réalisation donnera une impulsion majeure au développement de cette technologie d'avenir.

Perspectives

En 1985, la coopération se poursuivra sur les thèmes et avec les intervenants déjà identifiés et engagés. On consacrera par ailleurs une attention spéciale à l'élaboration et la mise en place d'un programme d'évaluation des images réelles transmises par SPOT dès son entrée en fonction au dessus du territoire québécois.

TRANSPORT

En septembre 1983, un séminaire franco-québécois sur les transports permettait à une centaine de participants d'approfondir les thèmes suivants: le transport terrestre des personnes, le transport terrestre des marchandises, la sécurité routière et la recherche liée au transport.

Un programme triennal de coopération franco-québécoise structuré autour d'une quinzaine de sujets a été établi. La première phase a débuté au cours du premier semestre de 1984 et l'année 1984 a permis l'échange d'une quarantaine de spécialistes en transport.

ÉDUCATION ET CULTURE

LA COOPÉRATION EN ÉDUCATION

Objet de la première entente formelle de coopération franco-québécoise en 1965, l'éducation fut pendant de nombreuses années l'élément moteur des échanges entre la France et le Québec. Depuis 1980, les activités de ce secteur ont sensiblement diminué à cause, principalement, de l'émergence de besoins nouveaux chez les deux partenaires et de la nécessité de faire une plus grande place à la coopération dans les secteurs économique et technologique. Les "échanges de masse", notamment (bourses d'études, échanges d'enseignants...), ont été presque totalement abandonnés. Cependant, l'année 1984 fut marquée par une volonté commune de relancer la coopération dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, et d'intenses réflexions ont été menées de part et d'autre pour y arriver.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Depuis vingt ans, les universitaires ont réussi à maintenir un puissant courant d'échanges entre la France et le Québec et, malgré un certain ralentissement dû à l'austérité des budgets de ces dernières années, les différentes facultés et leurs départements se sont activés à maintenir un flux d'oxygène franco-québécois.

Conscients cependant de l'importance de cette coopération pour leur société respective et du danger d'asphyxie occasionné par une diminution et une dispersion toujours plus grandes de ses ressources, les deux gouvernements ont cherché des moyens de relancer cette coopération. Un consensus s'est peu à peu établi qui fera l'objet d'une proposition à la Commission permanente.

La Coopération universitaire s'oriente vers une concentration de ses ressources sur un nombre restreint de projets autour de thèmes précis définis par le Conseil d'orientation franco-québécois en enseignement supérieur et recherche. Chacun d'entre eux bénéficiera d'un financement plus important et de moyens plus diversifiés. Ils seront sélectionnés par un conseil mixte scientifique qui procédera aussi à leur évaluation.

Cette formule permettra d'aller plus avant dans la recherche conjointe de solutions aux problèmes qui se posent à nos sociétés modernes.

Principales réalisations en 1984-85

. Projets intégrés

Cette année encore, environ quatre-vingt projets intégrés de coopération ont été mis en oeuvre dans plusieurs disciplines et notamment dans des secteurs de pointe tels: énergie, biotechnologie, télématique, informatique, environnement. Cinquante-neuf universitaires français et soixante-neuf québécois se sont rendus dans leurs laboratoires respectifs pour y poursuivre leurs travaux, s'ajoutant ainsi à la liste des 5 000 professeurs et chercheurs universitaires environ qui, depuis 1965, s'enrichissent réciproquement par leurs activités de coopération scientifique.

. Bourses de soutien aux professeurs en année sabbatique

Une douzaine d'universitaires québécois choisis parmi une soixantaine de candidats se sont prévalus en 1984-85 de ce programme pour séjourner en France pendant leur année sabbatique.

C'est l'occasion pour eux, comme pour les trois cents professeurs qui en ont déjà profité, de poursuivre leurs recherches, de confronter leurs méthodes et leurs travaux et souvent d'apporter leur compétence et leur expertise à leurs collègues français.

. Bourses d'études et de stages

Cette année, treize stagiaires français et quinze québécois ont été échangistes dans le cadre des projets intégrés. C'est le seul programme pour étudiants encore soutenu par la France et le Québec. Il permet à des jeunes scientifiques une connaissance réciproque des deux peuples et une initiation aux approches différentes des laboratoires.

Par ailleurs, le Québec, depuis deux ans, soutient un programme unilatéral de bourses d'excellence qui permet à quinze Québécois de faire un stage de quatre à dix mois d'études ou de recherche en France. Pourvu d'un titre de transport international et d'une bourse substantielle pouvant atteindre 10 000$, le bénéficiaire peut s'adonner à des études ou des recherches dans des disciplines qui souvent répondent aux priorités du Gouvernement.

. Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise

La création du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise a fait l'objet d'une entente spéciale signée entre les Gouvernements du Québec et de la France le 17 mai 1984. Il a pour mission de promouvoir le développement de la coopération interuniversitaire franco-québécoise et de favoriser l'extension des enseignements et recherches sur le Québec dans les établissements français.

Cet organisme universitaire français est rattaché administrativement à l'Université de Paris VII. Il est dirigé par un conseil d'orientation de quinze à dix-sept membres, dont quatre à cinq Québécois, et d'un comité de direction composé du directeur du Centre (Français), de son secrétaire général (Québécois), et de trois autres membres élus par le conseil d'orientation. Il est financé conjointement par les gouvernements français et québécois.

Les principales activités du Centre sont la constitution de fichiers sur les actions de coopération et les études québécoises, le soutien aux actions de coopération, ainsi que l'organisation ou le soutien à l'organisation de colloques ou séminaires réunissant des enseignants-chercheurs des deux communautés.

Deux colloques sont prévus en 1985. Le premier se tient du 6 au 11 mai et a pour thème "l'enseignement des sciences sociales à l'université: pratiques et idéologies". Le second portera sur la biomasse et aura lieu en novembre ou décembre. Enfin, un troisième est prévu pour le début de 1986 et portera sur la langue et la linguistique au Québec.

Le Centre vient de publier le premier numéro de son bulletin d'information qui paraîtra trois fois par année.

. Autres activités

En plus des activités prévues dans le cadre des programmes de coopération proprement dits, le Québec et la France ont aussi soutenu un certain nombre de projets porteurs de retombées. C'est le cas par exemple des quelques missions accordées aux universités des Pays de la Loire et aux Universités du Québec qui ont conclu à Québec, en octobre dernier, un accord original de

coopération basé sur la réciprocité et la complémentarité. Cet accord porte actuellement sur sept thèmes d'études: développement régional et aménagement, gestion économique, tourisme, mer, littérature et parlers régionaux, gestion de l'éducation, linguistique.

Par ailleurs, le Gouvernement québécois (ministère des Relations internationales, Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation, Office de planification et de développement du Québec) a assuré le financement d'une rencontre franco-québécoise d'experts appelée "Rencontre du Saint-Laurent", sur la décentralisation et le développement régional, organisée par la Société québécoise de sciences politiques. Les experts, en nombre relativement restreint (quinze de part et d'autre), provenaient à la fois des

milieux universitaires et des administrations des deux pays. Les actes de cette rencontre particulièrement fructueuse seront publiés sous peu par le S.A.D. et l'O.P.D.Q., et largement distribués au Québec. En France, c'est la revue "Correspondance municipale", qui en assurera la distribution. Les organisateurs espèrent avoir l'occasion de répéter l'expérience sur un autre thème en 1986,avec l'appui de la partie française.

Retombées

La coopération universitaire a donné lieu en 1984-85 à de nombreuses publications scientifiques dans les revues avec jury, à l'obtention de brevets comme celui de la lentille électrostatique et son application en spectrométrie; à des retombées économiques, surtout dans le domaine des coopératives; enfin, à des précisions intéressantes sur la qualité de vie et l'environnement industriel, sur la mise en oeuvre d'un service de vente aux enchères décentralisé (fruits, légumes et animaux) et sur la documentation automatisée en gestion des entreprises.

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE SUPÉRIEUR

Quatorze projets ont pu se réaliser cette année dans le cadre de ce programme qui s'adresse, en France, aux instituts universitaires de technologie (I.U.T.) et, au Québec, à l'ensemble du réseau collégial.

Axés sur le développement des enseignements professionnels, les projets touchent principalement les secteurs de l'informatique, du transport, de l'énergie et de la gestion.

Si on effectue un balayage rapide de la coopération en enseignement technologique supérieur, quelques projets qui en sont soit à leur début, soit à leur aboutissement, permettent de la mieux situer.

L'organisation d'un cours spécialisé en robotique, s'adressant à des professeurs et des industriels, compte parmi ceux qu'il faut souligner dans le secteur informatique. Plus d'une centaine de personnes ont profité de cette session de perfectionnement.

Les contacts établis dans le cadre de la coopération en transport seront précieux aux responsables québécois de la mise sur pied d'un programme expérimental en contrôle de la circulation aérienne. Ce programme rendra possible la contrepartie québécoise à un enseignement déjà assuré pour la clientèle anglophone du Canada.

Par ailleurs, l'échange d'expertise concernant l'enseignement du pilotage et le perfectionnement des instructeurs devrait permettre la co-rédaction d'un manuel en 1985.

Un ouvrage de métrologie tout à fait remarquable, qui avait été amorcé de la même façon, en est aux dernières corrections dans le secteur de l'énergie.

Enfin, l'intégration du moyen informatique au niveau de l'enseignement de la gestion du personnel et du marketing a fait l'objet de travaux qui devraient se poursuivre dans le futur.

FORMATION PERMANENTE ET PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la coopération franco-québécoise, on reconnaît toute l'importance et la nécessité de la formation permanente et professionnelle des jeunes et des adultes comme élément d'une politique de l'emploi tout autant que d'une politique de l'éducation.

Principales réalisations 1984-85

Les onze projets qui se sont réalisés cette année s'articulent, comme ceux de l'année précédente, autour des trois grandes orientations suivantes: l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,la formation professionnelle, facteur de développement économique, et l'amélioration du dispositif de formation professionnelle.

Pour une bonne part, les missions qui se sont réalisées ont permis d'échanger documentation, réflexions et expertises sur les questions de fond préoccupant les gestionnaires et les intervenants de part et d'autre. Soulignons: les dispositifs d'accueil et d'orientation des jeunes, l'alternance comme outil d'insertion professionnelle, les modes de reconnaissance des acquis scolaires, la régionalisation ou encore l'intégration des femmes dans les métiers non traditionnellement féminins.

Quelques projets, visant des réalisations plus concrètes à court terme, ont également fait l'objet de missions de part et d'autre: la production de notices technologiques permettant de créer un pro-

fil de formation "technicien en économie de l'énergie",ou encore, un projet de formation de "formateurs en restauration".

ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

En 1984, cent-vingt-trois spécialistes, fonctionnaires des ministères québécois et français de l'Éducation et représentants des réseaux scolaires, ont participé à des projets conjoints axés sur la gestion du système éducatif, le développement pédagogique et l'adaptation des formations dans les domaines industriel et économique aux technologies nouvelles.

Dans le cadre des projets reliés à la gestion du système éducatif, celui qui s'intitule "Stratégie et développement du système éducatif" a offert, depuis 1978, une voie privilégiée d'échanges entre responsables de haut niveau des ministères de l'Éducation de la France et du Québec. Il répond à un souci majeur de part et d'autre de contribuer à un développement des deux systèmes adapté aux besoins actuels. Cette année, les rencontres, sous forme de séminaires, ont porté sur les communautés éducatives et la décentralisation. Elles se poursuivent en 1985 sur les aspects de cette décentralisation.

Les autres projets touchaient la prospective et l'innovation, la gestion déconcentrée et le système éducatif en regard des zones défavorisées. Ils sont tous reconduits en 1985 compte tenu de leur grand intérêt.

Les modalités de coopération relatives au développement pédagogique ont été orientées principalement sur l'introduction de nouvelles technologies dans l'enseignement. Elles se sont articulées autour de deux séminaires dont les thèmes principaux étaient reliés à l'enseignement de l'informatique. Ces rencontres ont amené les

intervenants à élargir le champ de leurs réflexions à tous les aspects de la formation ainsi qu'à l'utilisation d'outils logiciels. On envisage un nouveau cycle de coopération dans ce secteur qui sera axé principalement sur la didactique de diverses disciplines, sur les pratiques des enseignants ainsi que sur le transfert sur d'autres disciplines et les conséquences sociales des habilités acquises grâce à l'informatique.

Par ailleurs, les échanges d'expertise et de données concernant les programmes de formation dans les domaines industriel et économique aux technologies nouvelles et aux techniques de pointe ont alimenté les réflexions et études dans ce secteur d'importance pour les deux pays.

Quelques projets ont également permis des co-productions. Soulignons l'étude conjointe de conception et de réalisation d'un chalet et de son aménagement intérieur, dans le cadre de la formation des spécialistes des métiers du bois.

Les moyens consacrés aux échanges sur la méthodologie d'enseignement de la fabrication industrielle du vêtement représentent également un volet de la coopération reliée au programme de formation des technologies nouvelles. S'ils donnent l'occasion à la France d'exporter sa technologie et l'équipement qui la soutient, ils serviront, du côté québécois, à revivifier un secteur mou de l'industrie.

LA COOPÉRATION CULTURELLE

Il existe entre la France et le Québec des affinités culturelles certaines et les artistes de part et d'autre de l'Atlantique ont depuis fort longtemps l'habitude de se rencontrer. Des liens solides se sont établis entre eux particulièrement au cours des vingt dernières années. Les artistes français de la plupart des secteurs culturels enrichissent le patrimoine québécois. Il en est de même pour les Québécois en France particulièrement dans les secteurs de la chanson, de la littérature et, de plus en plus, du cinéma.

La coopération culturelle franco-québécoise vise à faciliter la promotion et l'accessibilité des biens culturels de part et d'autre et le perfectionnement des artistes et professionnels des "industries" culturelles. Les secteurs priviligiés sont le livre et la littérature, les arts visuels, les arts d'interprétation et de plus en plus les métiers d'art.

Le gouvernement du Québec apporte donc son concours à la promotion en France de ses artistes et de ses oeuvres les plus renommés par la participation aux grands événements culturels et par les activités de promotion de sa délégation en France. Les efforts portent aussi sur la promotion et la diffusion d'oeuvres moins connues et le perfectionnement des artistes.

LIVRE ET LITTÉRATURE

Aide franco-québécoise à la coédition d'ouvrages scientifiques

Instituê en 1975, ce programme vise essentiellement à répondre aux besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les matières où le livre de langue française subit les plus graves pres-

sions de la part des ouvrages de langue anglaise. En dix ans, 43 éditeurs en ont bénéficié et 77 ouvrages ont été publiés.

En 1984-85, la France et le Québec ont consacré près de 135 000$ à ce programme, somme partagée entre neuf importantes coéditions.

Le très beau livre "Le monde de Jacques Cartier" a été salué par la critique. Dans le domaine médical "Médecine de la reproduction, T. I et II" a reçu "Les caducées d'or", récompense décernée par un jury d'éminents scientifiques français, de même qu'un autre ouvrage publié l'an passé en coédition, "Les urgences" (2ième édition).

Aide à la promotion du livre québécois en France

Ce programme financé par le gouvernement québécois vise à aider la promotion des ouvrages québécois sur le marché français. À cette fin, un budget de 75 000 $ est réparti entre des éditeurs québécois dont les projets sont sélectionnés par un jury organisé par le ministère des Affaires culturelles.

En 1984-1985, dix éditeurs québécois ont pu bénéficier de ce programme.

Aide à la coédition d'oeuvres littéraires québécoises

Ce programme unilatéral québécois, créé en avril 1982, fournit une aide financière aux éditeurs québécois pour les ouvrages de littérature générale et les essais en sciences humaines. Il implique aussi des éditeurs français comme coéditeurs. En 1984-85, quatre ouvrages québécois ont bénéficié d'une aide leur permettant une meilleure pénétration du marché français.

Prix littéraires

Les prix Québec-Paris et France-Québec Jean-Hamelin sont désormais inclus dans le cadre de la coopération franco-québécoise.

En 1984, Pierre Vadeboncoeur remportait le France-Québec avec "Trois essais sur l'insignifiance" et l'ensemble de son oeuvre, tandis que le Québec-Paris était attribué à Michel Tremblay pour "Des nouvelles d'Édouard" et "La duchesse et le roturier".

Promotion des écrivains et participation aux salons

Les gouvernements français et québécois contribuent à la participation de trois écrivains français au Salon du Livre de Québec. Pour la première fois en 1984, ils ont aussi collaboré tous les deux à la participation de Québécois au Salon du Livre de Paris. Le gouvernement québécois accordait auparavant une aide unilatérale à cette dernière manifestation.

Des échanges entre écrivains français et québécois sont également pris en charge par la coopération.

ARTS VISUELS ET ARTS D'INTERPRÉTATION

Ces deux secteurs de coopération regroupent un ensemble de programmes destinés au perfectionnement des artistes, au développement et à la promotion des biens culturels ainsi qu'à la diffusion culturelle globale dans l'autre pays.

Perfectionnement

Des bourses destinées à des artistes et artisans professionnels désirant se perfectionner auprès d'établissements, d'organismes ou de grands maîtres sont octroyées annuellement. En 1984-85, le Gouvernement du Québec a remis neuf bourses pour des stages d'une durée de 4 à 10 mois. Les domaines privilégiés furent: le théâtre, la musique, la danse, la lutherie et la muséologie. 70 400$ ont été consacrés à ce programme intitulé "Stages de perfectionnement culturel en France".

Dans un autre cadre, la France a reçu en stages d'étude quatre artistes québécois dans les domaines du théâtre et de la musique et le Québec a reçu six artistes français pour une durée d'un an dans les domaines des arts plastiques et du théâtre.

Développement et promotion des biens culturels

La Coopération franco-québécoise apporte son concours à la participation à des festivals, foires, expositions et colloques et à la réalisation de tournées d'artistes et d'échanges de spécialistes dans presque tous les secteurs. Depuis 1983, une importance particulière est accordée au disque, aux spectacles et aux métiers d'art.

Voici quelques-unes des principales réalisations de l'année 1984-85.

Expositions

Le Québec a reçu l'exposition de gravures "Contrastes Paris-Montréal", qui a été présentée dans une quinzaine de Centres culturels. La France a reçu, en échange, l'exposition québécoise"Contrastes Montréal-Paris" qui a circulé dans plusieurs villes.

Vingt peintres québécois (es) étaient présents (es) au Salon de la Jeune Peinture, à Paris. Trois autres ont pour leur part exposé en solo: Gilles Pottier à la galerie La Mandragore, Stelio Sole au Salon de Montrouge et au Salon des Anciens jeunes et René Gagnon à Saint-Malo, Marseilles et Paris.

Les services culturels de la Délégation générale du Québec en France ont de plus présenté en 1984-85 les huit expositions suivantes:

> Charles Deaudelin, sculpteur; Francine Beauvais, graveure; Sorel Cohen, photographe, lauréate du Concours "Exposer à Paris"; Marcella Maltais, peintre; Claude Bernard, sculpteur; Josette Trépanier, peintre-graphiste; Louis-Pierre Bougie, sculpteur, lauréat du Concours "Studio du Québec à Paris"; Solange Lefebvre, émailleure; Fernand Leduc, peintre.

Festivals

Les festivals québécois suivants ont reçu des artistes français avec la collaboration du MRI: le Festival "Juste pour Rire" (Montréal), le Festival de Jazz de Montréal, le Festival québécois de théâtre pour enfants (Montréal) et le Festival d'Été de Québec.

Des artistes québécois ont participé aux manifestations suivantes en France: le Festival estival de Paris, le Festival des Conteurs du Monde, le Printemps de Bourges, "Tombées de la Nuit", le Festival d'Avignon et le 4ième Congrès international "Femmes et Musique".

Musique

Le Québec a accueilli l'Orchestre national de Lille pour une tournée québécoise. La France a pour sa part contribué à la tournée française du Studio de musique ancienne de Montréal.

Cinq compositeurs et une interprète de musique contemporaine québécoise ont participé à des concerts organisés par Radio-France.

Le chef d'orchestre québécois Serge Garant a dirigé l'Ensemble instrumental du Nouvel orchestre philarmonique de Radio-France.

Jean Vallière et Peter McCutcheon, guitaristes classiques, ont réalisé une tournée de concerts en France.

Le Camp musical de Saint-Irénée a pu inviter trois maîtres français grâce à une aide du MRI.

Soirées-conférences

Les Services culturels de la Délégation générale du Québec en France, lors de soirées-conférences intitulées "Paroles et musique", ont présenté au public français: Plume Latraverse (compositeur-interprète), Sylvie Tourangeau (multi-disciplines), Robert Bouthillier (musique et danses traditionnelles), Roger Bellemare (poèmes d'Anne Hébert), Gisèle Trépanier (comédienne), Marie-Claire Blais (écrivaine), Lucien Francoeur (compositeur-interprète) et Daniel Cholette (Musique contemporaine).

Théâtre

Ont effectué des tournées en France en 1984-85: le Théâtre "Les Échassiers", le Théâtre "Les Mains" (échange avec "Les 3 Chardons"), les Mimes Omnibus et le Théâtre Parminou.

Tournées-variétés

Les compositeurs-interprètes Lucien Francoeur, Sylvain Lelièvre, Daniel Lavoie, Mara et ses musiciens, le groupe-rock Corbeau ainsi que la diseuse Pauline Julien ont présenté des spectacles à Paris et en province française.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS

L'année 1984-85 a été marquée de plusieurs événements culturels d'une importance capitale dans le cadre de la coopération franco-québécoise.

À St-Malo, une cinquantaine d'artistes québécois du domaine des arts de la scène et de celui des arts visuels ont pris part aux Fêtes, tandis qu'au Québec une quarantaine d'artistes français ont été accueillis par le MRI à l'occasion de diverses manifestations.

"La Renaissance et le Nouveau-Monde" exposition française de grande envergure a été présentée au Musée du Québec avec l'aide des deux Gouvernements.

Les Rencontres franco-québécoises sur la culture ont été l'occasion de discussions et de concertations sur les moyens à prendre pour assurer la diffusion de la culture francophone dans le monde.

Les Conférences internationales des arts de la scène (CINARS), manifestation organisée dans le but de faire connaître les artistes de la scène québécoise, a accueilli avec l'aide du MRI cinq acheteurs français de spectacles.

Vingt artistes de la scène québécoise ont pris part au Jumelage des Îles-de-la-Madeleine et de Saint-Pierre et Miquelon.

La sculpture-fontaine de la Place du Québec à Paris, oeuvre du sculpteur québécois Charles Daudelin, a été remise par le Gouvernement du Québec à la Ville de Paris à la fin du mois d'octobre.

La Quinzaine internationale de Théâtre de même que la Place des Arts de Montréal ont reçu la Comédie française grâce au support financier du MRI.

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Affaires sociales

C'est avec la création du Conseil d'orientation des Affaires sociales en 1980 que tous les programmes de coopération dans les domaines de la santé et des services sociaux ont été intégrés. La création du Conseil d'orientation a correspondu à un double objectif de rationalisation des moyens de la coopération et d'élargissement des programmes à des clientèles plus vastes.

Les objectifs de la coopération dans le domaine social sont de favoriser le développement de la compétence sociale des collectivités et de leurs institutions, par l'amélioration de connaissance et des habilités sociales des intervenants, en vue de mieux satisfaire les besoins des deux gouvernements et des deux sociétés.

Au cours de l'année 1984-85, les dix missions et cinq stages français au Québec ont porté surtout sur la prévention, l'épidémiologie, la politique en matière de vieillesse et des handicapés et sur le rôle des structures hospitalières face au problème des enfants maltraités. Un nombre égal de missions québécoises et stages se rapportaient principalement aux groupes d'entraide (ressources alternatives), à la planification de programmes de santé et de réadaptation, à l'organisation de services offerts aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Par ailleurs, une entente d'une durée de trois ans est intervenue en 1983 entre l'Institut de cardiologie de Montréal et les Hospices civils de lyon. L'objectif est de permettre aux deux établissements spécialisés de profiter mutuellement de toute l'information et de l'expertise disponibles de part et d'autre. Au

cours de l'année 1984-85 la partie québécoise réalisa une mission médicale composée de trois médecins de l'Institut de Cardiologie de Montréal et de Québec et une mission para-médicale constituée de trois administrateurs de ces instituts. La partie lyonnaise réalisa une mission mixte de trois personnes au Québec.

En 1985-86, les stages et les missions du ministère des Affaires sociales et de son réseau d'établissements s'inscrivent à l'intérieur des priorités définies par le Conseil québécois d'orientation de la coopération en matière d'affaires sociales.

Recherche médicale

L'objectif essentiel visé par le présent programme est de favoriser des échanges de connaissances et de techniques en sciences de la santé entre les chercheurs français et les chercheurs québécois. Ces missions favorisent l'acquisition ou la mise au point de nouvelles techniques et de connaissances complémentaires.

Les missions françaises réalisées au Québec en 1984-85 sont au nombre de trente-cinq alors que trente-deux missions québécoises ont eu lieu en France. Les principaux thèmes retenus ont été le génie biomédical, la physiologie, la neurobiologie, la cancérologie et l'endocrinologie.

En 1985-86, ce programme est offert conjointement pour le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) et le ministère des Affaires internationales (MRI). Le FRSQ procédera à l'évaluation des demandes et le MRI versera et administrera les subventions.

Séjours de médecins en France et au Québec

Ce programme permet à des médecins d'effectuer une année de spécialisation dans l'autre pays. En 1984-85, trente médecins français et vingt-cinq médecins québécois y ont participé dans les domaines de la chirurgie, la santé communautaire, la psychiatrie, la cardiologie, la pneumologie, la gériatrie.

Ce programme d'échange de médecins résidents établi depuis de nombreuses années entre la France et le Québec a permis d'exploiter de façon intense le niveau de la pratique médicale et hospitalière courante.

AUTRES SECTEURS

- Langue française

- Communication

- Loisir, jeunesse, sport et protection de la nature

- Coopération institutionnelle

LANGUE FRANÇAISE

L'année 1984 a été particulièrement remarquable par la mise en marche du groupe de réflexion sur les enjeux de la francophonie (Harvey - de Saint-Robert) formé par les premiers ministres. Ce comité s'est réuni, a formé des sous-comités, et doit produire un rapport en mai 1985.

D'autre part, les activités dans les différents domaines de la coopération se sont poursuivies.

Le français, langue scientifique

Les travaux entrepris pour la mise sur pied d'une revue scientifique de haut niveau ont connu leur aboutissement. Les derniers protocoles d'entente ont été signés et la Revue bio-médicale "Médecine-Sciences" était officiellement lancée à Paris et à Montréal à la fin de mars 1985.

La contribution financière du MRI à cette co-édition scientifique a été de 30 000$ pour l'année 1984-85.

Le français, langue non maternelle

Tel que prévu, un groupe de professeurs de français de différents pays d'Amérique latine ont fait un séjour en France puis au Québec où ils ont participé au colloque international des professeurs de français à Québec.

Entente avec les alliances françaises

Les alliances françaises ont continué à retenir l'attention et les discussions se poursuivent pour en venir à une entente qui assurerait notre présence dans les milieux francophiles.

Missions

Une dizaine de missions ont été réalisées en 1984-85. Le Québec était également présent au colloque "Le citoyen de demain et les langues", ainsi qu'à "Expolangues", qui se sont déroulés en France.

La préparation du colloque de néologie en collaboration avec FRANTERM s'est poursuivie et on en prévoit la réalisation en 1985.

Les accords entre les banques de terminologie ont fait l'objet de rencontres et de propositions de part et d'autre.

Le Congrès international de toponymie, auquel assistaient plusieurs participants français, a eu lieu à Québec à l'été 1984.

COMMUNICATION

L'année 1984-85 a connu des développements importants dans le secteur des communications: mise en application de l'accord franco-québécois en matière de câblodistribution; création de trois comités techniques franco-québécois; signature d'une entente entre le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et le Gouvernement du Québec pour l'extension de TVFQ-99; négociations en vue de faire participer les télévisions québécoises à l'expérience européenne de TV5.

Les programmes de stages en journalisme et d'échanges en cinéma se sont par ailleurs poursuivis avec la même intensité que les années précédentes.

Accord franco-québécois en matière de câblodistribution

Cet accord a permis à Vidéotron de signer une entente de coopération avec la Société générale des Eaux. De nombreuses missions d'experts attachés à la mission TVCâble du câblage de la Ville de Paris se sont inspirées de l'expérience québécoise en ce domaine. Une dizaine d'élus des grandes villes de France sont venus au Québec afin d'étudier tous les problèmes liés à la câblodistribution.

En mars dernier, le sous-ministre des Communications était invité par le ministre français des Techniques de la communication à ouvrir avec lui l'événement "Télécâble 85". Le Québec y tenait également un kiosque où des compagnies québécoises pouvaient faire connaître leurs services à une clientèle française.

Comités techniques

Trois comités techniques ayant pour mandat de développer des projets de coopération dans les secteurs de pointe des communications ont été créés. Ce sont:

Le Comité technique de la Direction générale des télécommunications et du ministère des Communications du Québec; le Comité technique de télédiffusion de France et le ministère des Communications du Québec; le Comité technique de l'Institut national de l'audio-visuel et le ministère des Communications du Québec.

Extension de TVFQ-99 au Nouveau-Brunswick

La partie française a confié au Québec le pouvoir de négocier l'extension de TVFQ-99 dans les provinces canadiennes.

En juin 1984, le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et le Gouvernement du Québec signaient un accord permettant la diffusion des émissions françaises au Nouveau-Brunswick.

Expérience européenne TV5

La France a invité le Québec à participer à l'expérience européenne de diffusion d'émissions francophones dans plus d'une dizaine de pays européens. Des négociations intenses ont lieu présentement en vue d'une mise en opération prochaine.

LOISIR, JEUNESSE, SPORT, PROTECTION DE LA NATURE

Depuis 1982, les responsables de la coopération dans les secteurs du loisir, de la jeunesse, du sport et de la protection de la nature, soucieux de répondre au voeu de décentralisation des Gouvernements français et québécois, se sont orientés vers le développement d'activités nouvelles de coopération visant à favoriser les innovations sociales, le développement de la vie associative et les échanges de populations.

Réalisations 1884-85

La principale réalisation de l'année 1984-85 dans ces secteurs fut certes le jumelage des Parcs Saguenay et Cévennes, réalisé le 5 juillet 1984 à Rivière Éternité, Parc Saguenay.

L'entente de jumelage fut signée par madame Huguette Bouchardeau, ministre de l'Environnement de France, et monsieur Guy Chevrette, ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Elle vise à protéger et mettre en valeur le milieu naturel; développer l'aménagement des sites au profit d'activités de plein air, de découverte et d'éducation; promouvoir les parcs en recherchant les retombées maximales pour les populations locales et régionales d'une part et sur le plan national d'autre part.

Ces objectifs doivent se réaliser par des échanges d'information, de personnel et de populations et par la production de documents destinés à faire connaître les parcs.

Par ailleurs, une quinzaine d'échanges ont été réalisés de part et d'autre autour des thèmes suivants:

- Loisirs: loisir social, tourisme associatif, éducation populaire;
- Jeunesse: insertion sociale et professionnelle des jeunes;
- Sports: dépistage des talents, entraînement des athlètes, condition physique des populations;
- Protection de la nature: conservation de la faune, développement des parcs nationaux.

Perspectives

Dans le secteur de la protection de la nature, une manifestation d'envergure se déroulera à Bergerac, du 28 mai au 1er juin 1985. Il s'agit d'un colloque franco-québécois sur "La restauration des rivières à saumon" qui a comme objectifs de jeter les bases scientifiques nécessaires à la planification et à la bonne gestion des dossiers de rivières à saumon et de former un front commun de pêcheurs de saumon français et québécois pour un plus grand succès des opérations de restauration.

À l'occasion de ce colloque sera aussi amorcé le jumelage des rivières Jacques-Cartier et Dordogne, excellents exemples de restauration au Québec et en France.

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

ÉCHANGES ENTRE LES MINISTÈRES

En 1984-85, trente-quatre missions se sont réalisées de part et d'autre dans les secteurs de la justice, de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, des finances et de la condition féminine.

Aménagement du Territoire

Le ministre délégué à l'Aménagement et au Développement du territoire s'est rendu en France du 10 au 20 septembre 1984 pour y rencontrer ses homologues français et discuter avec eux de décentralisation, de développement régional et d'aménagement du territoire.

Ces échanges ont permis de mieu comprendre les conditions indispensables à la réalisation de ces grands objectifs: la volonté politique, l'existance de régions capables de négocier et des moyens financiers et institutionnels suffisants.

Condition féminine

Les deux missions québécoises réalisées au ministère des Droits de la femme et auprès de divers organismes publics et privés en France ont contribué à une meilleure connaissance des implications des groupes de femmes dans les décisions relatives aux changements technologiques en regard de leur formation et de leur participation au marché du travail.

Elles ont permis également de mieux saisir les préoccupations des milieux de recherche par rapport aux implications des nouvelles technologies sur le travail des femmes.

Le ministère des Relations internationales a également participé conjointement avec la Communauté urbaine de Montréal à l'accueil de représentantes et représentants d'agences s'intéressant à la condition féminine et regroupées dans le Centre inter-associatif "Île de France". Plus de vingt-cinq représentantes d'autant d'organismes français ont pu échanger pendant une semaine sur des sujets aussi divers que les services de garde à l'enfance, les travailleuses au Foyer, les retraités(es) etc. Une table de travail organisée par le Secrétariat à la condition féminine a permis d'approfondir toutes ces questions.

Échange de fonctionnaire

Six fonctionnaires appartenant aux ministères des Affaires culturelles, des Communications, du Loisir, Chasse et Pêche ainsi que des transports ont été affectés dans les ministères français correspondants pour une période d'un an. Quatre fonctionnaires français sont également reçus dans des ministères québécois dans le cadre de ce programme.

École Nationale d'Administration Publique (ENAP)

En 1984-85, l'ENAP a poursuivi ses activités de coopération avec diverses institutions françaises, dont l'École nationale d'administration (ENA), l'Institut international d'administration publique (IIAP) et le Centre national de recherche en sécurité sociale (CNESS). Onze échanges ont pu se réaliser de part et d'autre.

Un colloque ayant pour thème "l'information et l'administré" est actuellement en préparation. l'IIAP et l'ENAP en sont les instigateurs.

L'ENAP souhaite élargir ses activités de coopération avec l'ENA. Les objectifs pour les prochaines années sont: l'échange de professeurs enseignants; la participation commune à des conférences, colloques, symposium et table-ronde; l'organisation de stages longs pris en charge par les deux institutions dans les organismes centraux de l'appareil gouvernemental, les régies, les sociétés d'État, les organismes responsables de grands projets collectifs etc...

Pour une autre année, un fonctionnaire du ministère des Relations internationales effectue un stage d'études de treize mois à l'ENA de Paris.

Justice

Le système cadastral, l'informatique, la protection civile, les droits de l'homme, les jeux vidéo, la recherche criminologique sont autant de thèmes qui ont pu bénéficier de l'apport de rencontres avec des spécialistes français en 1984.

Des stages de policiers à la Gendarmerie Nationale française ont été réalisés avec succès.

Main d'Oeuvre et Sécurité du Revenu

En avril 1984, le ministre français délégué à l'Emploi, monsieur Jack Ralite, effectuait une visite à son homologue québécoise, madame Pauline Marois, ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu. À l'issue de leurs séances de travail, les

deux ministres ont convenu de créer un groupe de travail franco-québécois sur les mutations technologiques et l'emploi.

Le groupe de travail a été constitué et une première rencontre a été réalisée au Québec en mars 1985. Dix-huit représentants de haut niveau des milieux universitaire, gouvernemental, national et syndical ont échangé pendant une semaine avec des homologues québécois sur le thème des mutations technologiques et de l'emploi. On prévoit la poursuite de ces échanges en France à l'automne 1985.

Visite à Québec du Général Fernand Gambiez, vice-président de l'Académie des Sciences morales et politiques de France

Désireuse de rappeler son appui à la loi 101, l'Académie des sciences morales et politiques de France a remis au ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, un fac-similé de l'ordonnance de François ler, faisant du français la langue officielle de son royaume.

Cette ordonnance dite de Villers-Coterêts, édictée en 1539 dans le château du même nom, avait suscité à l'époque des réticences que l'historien français Pierre-Louis Mallen n'a pas manqué de rapprocher de celles provoquées par l'adoption au Québec de la loi 101 en 1977.

V.S.N.A.

Trente et un stagiaires français ont été accueillis dans le réseau des Affaires sociales (13), dans des centres de recherche universitaire (17), à Loto-Québec un (1) et ont eu ainsi l'occasion de travailler dans des secteurs de pointe avec des équipes de chercheurs réputés.

ASSOCIATIONS QUÉBEC-FRANCE ET FRANCE-QUÉBEC

Les Associations Québec-France et France-Québec se sont donné comme mission de développer des liens d'amitié et de favoriser les échanges entre la France et le Québec, d'entretenir entre elles des relations privilégiées par des activités d'accueil, de communication ou de formation facilitant la compréhension mutuelle, le perfectionnement des personnes et la connaissance des communautés d'attache et enfin, de contribuer à développer des rapports mutuellement bénéfiques sur les plans culturel, économique et social. Soutenues par leur Gouvernement, elles ont poursuivi leurs activités en 1984-85 dans ce même esprit d'amitié et de compréhension mutuelle.

Principales réalisations en 1984-85

Les capacités d'accueil des membres de l'Association Québec-France ont été particulièrement mises à contribution en 1984 à l'occasion des célébrations 1534-1984, puis, à l'automne, lors de la visite au Québec du Premier Ministre français, monsieur Laurent Fabius.

Au-delà de 400 Français, à qui ont été accordées de 1 200 à 1 500 nuitées d'hébergement à domicile, ont été accueillis. Ceux-ci ont eu l'occasion, avec l'aide de l'Association, de parcourir et de mieux connaître diverses régions du Québec.

Dans le cadre des programmes d'échanges, 249 jeunes Québécois de dix-huit à trente-cinq ans se sont rendus en France pour y travailler, soit 205 vendangeurs et 29 travailleurs saisonniers ou participants au programme "Connaissance de la France". En retour, quelque 76 jeunes Français sont venus travailler au Québec, soit 47 cueilleurs de pommes et 29 travailleurs saisonniers.

Les deux associations ont par ailleurs continué de publier leurs revues: "Neuve-France" et "Mot à mot" au Québec, et "France-Québec"en France, pendant que se poursuivait dans le cadre des activités de France-Québec, la production de l'émission "Le Québec vous dit Bonjour". Diffusée sur plusieurs chaînes radiophoniques françaises, cette émission, en plus de faire connaître le produit culturel québécois, traite de son actualité, de la coopération franco-québécoise, de même que des activités de France-Québec et de la Délégation générale du Québec à Paris.

Perspectives

La nouvelle section québécoise régionale de Lanaudière accueillera à l'été 1985 les quelque 600 congressistes attendus de France et du Québec pour le prochain congrès conjoint de Joliette. Le Premier ministre du Québec, monsieur René Lévesque, a accepté la présidence d'honneur de cette manifestation qui consacrera plusieurs pactes d'amitié qui sont en préparation entre des régionales québécoises et françaises. Le thème du congrès sera d'ailleurs "Les régionales: base de nos associations" et les discussions porteront entre autre sur l'insertion des régionales dans le milieu, leurs relations entre elles et avec le siège social, leur participation aux commissions nationales et leur expansion.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

Depuis dix-sept ans, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) soutient des projets concus par de jeunes Français et Québécois afin de contribuer au rapprochement des deux communautés et au développement de la coopération entre elles.

Principales activités 1984-85

Le programme "Dialogue" permet à deux groupes jumelés de s'accueillir tour à tour, l'un préparant pour l'autre un programme de découverte portant sur des milieux de vie sensiblement comparables. Trente-deux groupes ont été apairés en 1984, dont: de jeunes travailleurs et militants associatifs des Quartiers de Roubaix et de Québec; des artisans et pêcheurs du Bassin d'Arcachon et des Îles-de-la-Madeleine; des salariés agricoles de Saint-Hyacinthe et des Côtes du Nord; des jeunes fréquentant les clubs de loisirs de Trois-Rivières et de Servan, etc.

Dans son programme des priorités, l'OFQJ concentre une part de ses activités autour de quelques axes directeurs de la coopération franco-québécoise, d'intérêt pour les jeunes des deux communautés. Ces axes étaient en 1984: l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les communications, les technologies nouvelles et pour la section québécoise, la petite et moyenne entreprise et l'environnement. Parmi les activités réalisées, notons des voyages d'étude et d'observation sur les femmes et l'emploi, la promotion d'entreprises intermédiaires, l'insertion des jeunes en milieu rural, la formation aux métiers non traditionnellement féminins, un stage de 4 mois qualifiant des programmeurs d'études pour la PME, et un colloque franco-québécois sur les jeunes acteurs du développement local qui a déplacé à Poitiers 250 participants.

Le programme "Séjour de travail et intégration", de l'Office se fait avec la collaboration d'associations engagées dans la réalisation de stages de formation ou d'échanges pour les jeunes intéressés à participer à des travaux dans l'une ou l'autre des communautés. Il implique une centaine de participants chaque année. Les échanges ont été réalisés en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles et le CDIR avec Etude et Chantiers, Concordia et le Mouvement Québécois des Chantiers pour les jeunes intéressés aux chantiers communautaires.

Plus de 2 600 jeunes Français et Québécois ont participé à ces programmes.

Perspectives

Au cours de 1985, l'OFQJ accorde la priorité à la réalisation d'échanges reliés à l'Année internationale de la Jeunesse. Cette priorité se traduit d'abord par une plus grande accessibilité aux 18-25 ans. Plus de la moitié des ressources de l'Office leur est consacrée et de nouvelles avenues de participation leur sont ouvertes dans chacun des programmes.

De plus, une programmation spéciale a été établie dans une perspective de création de nouveaux espaces franco-québécois pour la jeunesse:

Espace technologique et scientifique

Projet Ariane/Baie-James visant à sensibiliser les jeunes aux réalités scientifiques et technologiques.

Espace communication

Projet de radiothon franco-québécois de coproduction radiophonique.

Espace économique

Projet de société franco-québécoise de jeunes promoteurs visant à créer un groupe de ressources techniques d'aide à la création d'entreprises par des jeunes de la francophonie.

Espace artistique

Projet "Les murales Jeunesse": mise en imarges par un groupe de jeunes artistes français et québécois des thèmes de l'Année internationale de la Jeunesse dans les lieux publics.